



La P'tite Roussette

Tout va bien au CHM quand vous allez aux urgences. On poireaute gentiment et personne ne s'occupe de vous comme l'autre jour quand l'émeute a failli éclater dans les couloirs où les patients qui en avaient marre de patienter, se sont vus répondre que les m'zungus et les mahorais n'étaient pas prioritaires, car ils ont les moyens d'aller chez un toubib privé. Et j vous parle pas de la boueni échouée sous les sièges et qui crachait à côté des pieds des patients, se foutant absolument de tout ... Il est beau ce 101 ème département français où ce sont d'abord les sans-papiers, qui ont le droit de passer les premiers ! C'est sûr Mayotte avance !

Poroani

**Dehors
les
clandos!**

P.3

**DERNIERE COTATION
Euro/Dollar**

1,125

CAC 40 : + 0,44%

Lundi 21 mars 2016

N° 2559

Fait divers

**Un
scootériste
tué sur la
rocade**

P. 3

Course à pied

10 kilomètres de Mamoudzou: Le Kenya en force

La troisième édition des 10 km de Mamoudzou a été dominée hier par les Kenyans. Depuis la création de la course en 2014, le titre appartient chez les hommes à Titus Kipkemoi Rotich. Cette année encore, le Kenyan s'est adjugé la course en 31 minutes et 40 secondes devançant son compatriote Kalipus Lomway et le Malgache Jean de la Croix Rakotomalala. « je suis content, c'est une belle performance et le fait d'avoir Kalipus à mes côtés m'a aidé pour me dépasser » nous a confié le triple vainqueur de l'épreuve. Le premier Réunionnais Ruddy Barret finit 4e et le deuxième François Lebon finit en 6e position derrière Kadafi Mohamed, le premier mahorais de l'épreuve en 34 minutes et 43 secondes. « Je suis content, mon objectif, c'était de battre mon record personnel et c'est fait. C'est une grande chance de pouvoir courir avec des adversaires très compétitifs, ça nous permet de voir quel est notre niveau. Il y a peu de courses sur route, on est plus habitués aux trails, mais de toute façon, mon objectif n'était pas d'accrocher les Kenyans, ils sont un niveau au-dessus » révèle le meilleur mahorais de la course, pensionnaire du Racing Club de Mamoudzou, le club organisateur des 10 km de Mamoudzou.

Chez les dames, pas de triplé en revanche pour Anne Atia. La Réunionnaise qui avait déjà remporté la course en 2014 et 2015

(suite page 2)



Horaires des marées

Lundi 21 mars

Ste Clémence

Haute mer: 03h14 (3,2)

15h35 (3,2)

Basse mer: 09h27 (0,7)

21h41 (0,7)

Mouvements aériens

Arrivées:

08h00, 15h30 Anjouan, 10h35

Mohéli, 11h40 Réunion, 14h00

Nairobi 15h15 Antananarivo,

Départs:

08h30, 11h00 ANJOUAN,

08h45 Mohéli, 12h40

Moroni/Run, 14h50 Nairobi,

16h16 Antananarivo

lun

(Les horaires peuvent être susceptibles de changements)



(suite de la page Une)
s'est inclinée face aux Kenyans Gladys Jemeli et Pamela Jemeli (36 min 36 sec). « Je savais que je n'obtiendrais pas une troisième couronne ici. Je reviens de blessure, ma préparation a été perturbée, il a encore fait très chaud et surtout, les Kenyans étaient plus fortes » lâche Anne Atia. C'est Pamela Jemeli qui ramène le titre au Kenya, Gladys Jemeli étant abonnée à la deuxième marche du podium. La première mahoraise est Valérie Danton (45 min 42 sec). Cette année, la course a enregistré 294 partants sur 314 inscrits. Et pour beaucoup, l'objectif était tout simplement d'arriver. « J'ai fini en marchant, mais je suis venu pour me faire plaisir en me dépensant » a ainsi affirmé Aïda de l'équipe du CNFPT. Et puis, les organisateurs et le président du RCM Sébastien



Synave ont pu compter sur de nombreux partenaires pour offrir des lots, même à ceux qui sont arrivés parmi les derniers. Parce que si pour le président du RCM, la performance est un objectif recherché (l'épreuve est labellisée par la Fédération française d'athlétisme

et qualificative pour les championnats de France de course sur route), ceux qui viennent juste pour le plaisir de passer un bon moment doivent aussi y trouver leur compte.

F.S

Visitez la région avec **AB Aviation**.

Anjouan..	à partir de 179€
Mohéli..	à partir de 195€
Moroni..	à partir de 275€

Infos au 0269 50 85 85

AB Aviation

Agriculture

La CAPAM bientôt sous tutelle ?

La CAPAM vit-elle ses derniers instants de Chambre indépendante ? C'est plus que probable avec la mission d'audit qui débarque aujourd'hui dans l'île pour voir un peu de ce qui se passe dans la boutique présidée par Mouslim Payet. Selon nos informations, la mission qui arrive aujourd'hui devra se pencher sur la gestion de la CAPAM qui connaît des difficultés importante même si pour l'heure les missions les plus impérieuses sont encore assurées comme l'insémination artificielle ou l'identification des animaux. Mais pour le reste notamment des projets d'importation de moutons et le service végétal risquent de devoir être abandonnés. Les missionnaires qui arrivent aujourd'hui devront en tous les cas déposer leur rapport d'audit d'ici le mois prochain et il y a de fortes craintes pour que ce document recommande purement et simplement la mise sous tutelle de la Chambre, car rien ne va plus. Voilà déjà un moment que la CAPAM a du mal à fonctionner avec des problèmes d'intendance qui mettent en péril certaines actions. La situation semble tellement grave à la CAPAM qu'elle envisagerait même d'opérer des coupes franches dans les effectifs.

D.H.

Faits divers

Poroani met les étrangers à la rue

L'opération était annoncée, la Cimade et une association d'étrangers de Poroani avaient demandé au préfet, à la mairie d'intervenir pour la faire capoter. Mais hier matin dès 5 h, une centaine d'habitants de Poroani a décidé de faire partir des étrangers en situation irrégulière de leurs maisons. Ceux-ci avaient devancé l'appel et en fait, les manifestants se sont souvent trouvés face à des maisons vides. Et quand celles-ci étaient fermées à clé, les marteaux, les arrache-clous et autres outils forçaient les verrous ou déchiraient les tôles des clôtures ou des habitations. Des cassettes vidéos, des matelas, des CD ont été jetés en dehors des habitations.

« On en a marre, on subit les vols, les agressions, l'insécurité est galopante » ont scandé certains manifestants. Mais, il n'y a pas que des étrangers en situation irrégulière qui ont été ciblés. Nous avons rencontré au moins un habitant qui lui a ses papiers. Et il dénonce le mutisme des autorités. « On avait prévenu tout le monde de ce qui allait arriver. Les gendarmes étaient là, ils ont tout vu et n'ont pas bougé Moi, je suis en règle et pourtant la maison de mon père a été saccagée. Je ne comprends pas, ce n'est pas ça Mayotte département français qu'on aime tant, il y a eu violation du droit à la propriété, des droits de l'Homme, le droit n'a pas été respecté dans cette affaire » a-t-il affirmé.

Et justement, du côté des « déménageurs », là aussi on pointe les



Les bangas avaient été désertés

manquements de l'Etat. « A chaque fois dans les médias, le préfet nous dit que nous les Mahorais sommes responsables de l'immigration clandestine. Et bien voilà, on fait notre part du job, à lui de faire la sienne. On nous dit que notre action est illégale ? Mais c'est gens-là, ils sont rentrés légalement à Mayotte ? Ce sont plutôt eux qui sont dans l'illégalité. A l'Etat de faire en sorte que tout le monde soit dans la légalité » a répliqué un des manifestants.

Les victimes de ces « déménagements » forcés se sont cachées pendant toute la journée. Pour elles, impensable de retourner à Poroani. Et là où la situation risque de poser problème, c'est pour les enfants scolarisés. La loi oblige à ce qu'ils soient à l'école, mais leurs parents sont indésirables. S'ils font l'école buissonnière, que vont-ils devenir ? Est-ce qu'une autre commune les reprendra ?

La question est complexe, mais après Tsimkoura, Poroani a agi. Est-ce que cette manière d'agir va se propager ? Certains à Poroani l'espèrent, d'autres dénoncent un manque d'humanisme patent. Quoi qu'il en soit, les étrangers virés de Poroani ont voulu déposer plainte à la brigade de gendarmerie de Mzouazia. Mais arrivés là-bas, ils disent que leurs plaintes n'ont pas été enregistrées. « On m'a dit que c'était à mon propriétaire de venir porter plainte. Mais ce n'est pas lui qui a été ciblé, ce n'est pas lui à qui on a jeté les affaires par la fenêtre ? » s'étouffent-ils. Il faudra observer ce qui se produira dans les jours à venir. Les manifestants sont décidés à poursuivre leur action. Quant aux étrangers, ils vont devoir trouver refuge ailleurs.

F.S.

Faits divers

Un scootériste tué sur la rocade de M'tsapere

Un scootériste originaire de M'tsapere a trouvé la mort samedi soir vers 18h45, sur la rocade de M'tsapere non loin du pont ; lorsqu'il est entré en collision frontale avec une voiture qui arrivait en sens inverse. Sous la violence du choc le conducteur du deux-roues a été éjecté et tué sur le coup. L'automobiliste a été de suite pris

à partie par des témoins qui voulaient le lyncher, ce qui l'a incité à quitter les lieux de l'accident pour se rendre de lui-même immédiatement au commissariat de police où il a été placé en garde à vue. Cet accident a causé une coupure de la route avec mise en place d'une déviation par le village de M'tsapere entraînant un embouteillage. Le conducteur de 4X4

dont l'alcootest s'est révélé négatif, a expliqué aux policiers qu'il était en train de doubler et que le scooter arrivant en face n'avait pas de lumière. Le corps de la victime a été pris en charge par une ambulance. Notre journal adresse à la famille en deuil ses condoléances attristées.

Mamoudzou

Le maire a inauguré les premiers WC publics

C'est officiel depuis samedi dernier 9H30, les premières toilettes publiques sont opérationnelles place de l'ancien marché à Mamoudzou. Ce lieu d'aisance a été inauguré en grande pompe par le maire Mohamed Majani accompagné de son second second adjoint Mohamed Moindje, d'ailleurs à l'origine du projet, puisque c'est lui qui en a eu l'idée alors qu'il voyait près des camions bars du front de mer les clients aller se soulager dans les rochers du bord de mer. Une pratique qui perdure même aux abords du marché où les toilettes sont payantes car plutôt que de payer 1 euro, certains préfèrent se soulager au grand air dans le cadre bucolique du lagon avec vue sur la mer entre deux rochers. Sauf que lorsque la mer monte, d'étranges formes flottent à la surface de l'eau à quelques pas de la rive ce qui donne une image plutôt saisissante de Mayotte et de son « plus beau lagon du monde ». Pour que les mictions diverses et variées ne soient plus larguées dans les rochers ou derrière les parterres

de fleurs du parking de l'ancienne place du marché, la mairie a décidé de lancer un appel d'offre pour l'installation de ces toilettes publiques. La société Socodis a décroché le marché et la première cabine d'aisance entièrement automatisée a donc été installée place de l'ancien marché où les riverains en avaient assez d'être sollicités pour que leurs toilettes servent aux passants. Le maire Mohamed Majani s'est félicité de cette installation espérant qu'elle sera respectée par les usagers. « La mairie fait des efforts pour améliorer la qualité de vie de ses concitoyens et j'espère que ces toilettes ne seront pas vandalisées. Une autre cabine sera opérationnelle d'ici quelques jours à Jacaranda où se trouve un nombreux public. » a précisé le premier magistrat de la ville.

76000 euros quand même

Une cabine automatique telle que celle installée place de l'ancien marché à un coût, puisque pas moins de 76 000 euros ont été investis pour chaque cabine. Entièrement automatisée, elle

bénéficie des dernières normes en matière d'hygiène, puisqu'après chaque utilisation la porte se referme automatiquement et un nettoyage automatique d'environ trois minutes s'effectue entre chaque utilisation. Le maire avait d'ailleurs pris soin de venir avec une pièce de 50 cts qu'il a glissé dans la fente pour que la porte s'ouvre et qu'il puisse accéder à la cabine, composée d'une cuvette de WC d'un réservoir de papier et d'un robinet fonctionnant sans contact physique. Alors comment ça marche ? Une fois la pièce glissée dans la fente, la porte s'ouvre puis se referme automatiquement. L'utilisateur dispose ensuite d'un quart d'heure maximum pour faire ses besoins, car au-delà de ce délai la porte s'ouvre automatiquement. Autant dire que s'assoupir sur la cuvette ou profiter du calme des lieux pour bouquiner ou faire des mots fléchés sera de courte durée... Le client une fois allégé et soulagé se lavera les mains en passant celles-ci sous un capteur qui fera couler l'eau et ensuite il n'aura qu'à appuyer sur le bouton pour que la porte s'ouvre. Une fois refermée, le nettoyage automatique de la cuvette et du sol des toilettes démarrera. Simple comme bonjour mais en cas de pépin un numéro de téléphone pourra être appelé. La société Socodis dirigée par Mohamed Naoioui assurera l'entretien de la cabine et son bon fonctionnement en approvisionnement le local technique en papier et désinfectant. Enfin sur place, le maire et les équipes techniques ont remarqué que la surface réservée



par la mairie pour cette cabine devra être délimitée par des barrières de manière à éviter le stationnement de véhicules qui empêcheraient la porte de s'ouvrir. Une initiative qu'il faut souligner mais qu'il faudra suivre de près afin de voir si ces cabines ne seront pas vandalisées au bout de quelques jours. La police municipale effectuera des rondes régulières pour surveiller ce haut lieu stratégique des fondements de nos concitoyens, qui devront garder à l'esprit une fois dans la place cette maxime : « dur ou mou... mais dans le trou ! »

D.H.



Vendredi après-midi, le centre universitaire de Mayotte a tenu les demi-finales de son concours d'éloquence. Celui-ci a pour objectif de faire débattre des étudiants sur des sujets de société. Au début du mois de mars, ils étaient seize, aujourd'hui, ils sont encore deux en course. Ou devrait-on dire, elles ne sont plus que deux. Deux jeunes femmes qui ont su avec de bons arguments, une bonne dose d'humour et une présence scénique incroyable convaincre le jury qu'elles étaient les plus éloquentes. Fatima Madi Maftaha et Charfina Saïd, toutes deux étudiantes en droit s'affronteront lors de la finale le vendredi 25 mars à 12 h.

Pour en arriver là, elles ont dû donc plancher chacune sur un sujet. Pour Charfina Saïd, opposée à Irchad Ben Saïd Ali, la question était la suivante : « L'herbe est-elle plus verte ailleurs ? » Charfina Saïd devait défendre le oui. Et elle l'a fait brillamment en invoquant notamment le fait qu'à l'origine l'homme était nomade et qu'il a toujours voyagé, mû par un instinct de survie. « L'homme est un éternel insatisfait et en veut toujours plus ». Et pour bien faire comprendre qu'ailleurs, c'est mieux, elle a pris notamment l'exemple des Comoriens venant à Mayotte ou encore celui des hommes mahorais multipliant les séjours à Madagascar.

Son contradicteur Irchad Ben Saïd Ali a quant à lui basé son argumentation sur le fait qu'on a toujours tendance « à voir la paille dans l'œil du voisin plutôt que la poutre dans le nôtre ». « Non, les autres ne vivent pas mieux, on voit l'éclat de l'herbe du voisin, de loin ça brille, mais en réalité, ce n'est pas aussi brillant que ça. » Ainsi, il a intimé l'auditoire à être heureux de ce qu'ils avaient déjà et à ne plus jouer le rôle de victime en rendant responsables les autres de notre malheur.

Dans l'autre demi-finale, Fatima Madi Maftaha et Mary Ousseni ont planché sur le sujet « La discrimination positive est-elle négative ? » Fatima Madi Maftaha est passé

Concours d'éloquence

Les finalistes sont connues



en premier en défendant le oui. Très présente sur scène, théâtrale à souhait, celle-ci a commencé par interpellier son adversaire en lui promettant la défaite comme lors des qualifications. Avec cet avantage psychologique, elle a soutenu le fait que la discrimination positive allait à l'encontre de l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme qui stipule que tout homme naît libre et égal en droit. « Avec la discrimination positive, on justifie la représentation d'une catégorie particulière de la population. Ne trouvez-vous pas ça bizarre ? Quelle serait la réaction d'un non-bénéficiaire de cette discrimination ? » a-t-elle avancé. Elle a poursuivi son argumentation en disant que la discrimination positive conduisait à une sous-estimation des capacités intrinsèques des bénéficiaires, comme les étudiants noirs aux États-Unis durant les années 60 ou encore les étudiants de Sciences Po Paris issus des lycées de zone d'éducation prioritaire. Pour Mary Ousseni qui a défendu le non, la discrimination positive est plus que nécessaire. « Liberté, égalité, fraternité sont des concepts défendus par la République. Mais la vérité est toute autre » a-t-elle commencé

dans son discours de 10 minutes. « L'article premier de la Déclaration des droits de l'homme n'empêche pas les injustices. Quel égal accès au travail y a-t-il pour les handicapés ? Quel égal accès aux postes à responsabilité y a-t-il pour les femmes ? » a-t-elle poursuivi. Elle a également rajouté dans un style plus sobre et solennel que sa concurrente que la loi sur la parité ainsi que l'initiative de Sciences Po avec les élèves de ZEP ont permis à des catégories défavorisées de la population d'avoir accès à des postes qu'elles n'auraient jamais eues autrement.

Le jury a donc décidé que Fatima (parrainée par l'avocat Me Yanis Souhaïli) et Charfina (parrainée par la journaliste Kalathoumi Abdil-Hadi) seraient les finalistes. Les organisateurs du concours n'ont pas voulu dévoiler les lots qui seront offerts. Mais l'agence Issoufali figure parmi les partenaires et nul doute que seront mis en jeu des billets d'avion.

F.S.

Programme de la BDP

MARS-AVRIL 2016



vo
Programme

Samedi 19 mars à 11h
« Murguég de la Poésie I »
Avec la Compagnie Ariart

Le Murguég est une transposition de la boxe mahoraise, ici les coups de poing sont des mots ! La poésie se mêle au chant et à la danse...

Ouvert à tous dans la limite des places disponibles

Mardi 12 Avril

Inauguration réouverture de la BDP
(Programme complet disponible à l'accueil)

Rencontre avec NATHALIE INFANTE à 14h
en partenariat avec le Bouquembre de l'Assurance
Auteure et illustratrice Jeunesse



Ouvert à tous dans la limite des places disponibles

Mercredi 13 Avril

Dans le cadre du prix BD'Îles
Rencontre et dédicaces avec Wilfrid Lupano à 15h
Le partenariat avec L'ARL et la Direction des Affaires Culturelles
Scénariste BD

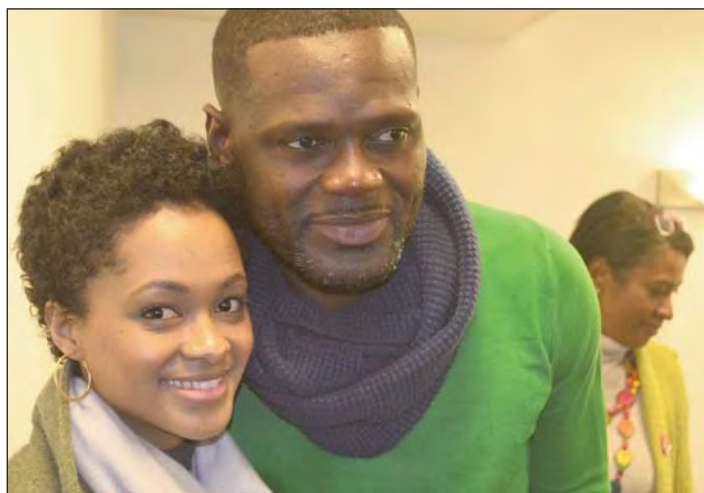


Ouvert à tous dans la limite des places disponibles

Bouge toi Mayotte

La dictée Bolé a visité le marché de Mamoudzou

Alors qu'il étaient 150 élèves puis plus de 200 adultes à s'affronter au Centre universitaire de Dembeni pour la dictée Bolé, organisée comme chaque année par Bouge Toi Mayotte, à Paris aussi, une trentaine de courageux ont bravé le froid pour se retrouver dans les locaux de la FEDOM (décalage horaire oblige) samedi matin afin de pouvoir rédiger en même temps que Mayotte cette fameuse dictée, emmenant les scripteurs pour une visite guidée du marché de Mamoudzou où les odalisques alanguies aux formes callipyges, avenantes malgré leur



hyperhidrose attendaient le chaland... Si à Mayotte on retrouvait sur les bancs du CUFR à se tricoter les boyaux de la tête pour écrire sans fautes, quelques têtes bien faites et bien pleines, dont le sénateur Thani, l'ex président du CD Daniel Zaïdani, et autres personnalités venues batailler avec l'orthographe et la syntaxe, à Paris, Thierry Galarme président du MEDEF, Lino Versace, Samia Karam et quelques autres fondus de dictée, s'y sont mis avec pour maîtresse de cérémonie notre consoeur Séline Soula d'Outremer 1ère qui a lu le texte de la dic-

tée. A Mayotte, c'est un professeur de français de Labattoir qui a remporté le premier prix chez les adultes alors que chez les plus jeunes ce sont ceux qui collège de Labattoir qui ont également décroché la première place. Tablettes et livres ont été distribués aux jeunes élèves méritants, tandis qu'à Paris l'ambiance était également à la fête où l'important était plus de participer que de gagner.

D.H

(Photos Gérard Guillaume)

Economie

Ersi Volonaki, manager de l'année

La Somapresse a organisé samedi soir à Combani, sa quatrième édition des trophées mahorais de l'entreprise. L'objectif est de valoriser ceux qui osent créer leur entreprise et la faire développer. Et à Mayotte, ça n'a jamais été facile. Et plusieurs intervenants ont souligné que le climat actuel qualifié de morose, n'aidait pas forcément. C'est Ersi Volonaki, directrice du groupe Sodifram qui a été élue manager de l'année.

Les autres lauréats :

Jeune entreprise : Graines de césame (snack-pâtisserie)

Entreprise innovante : E-Vélo (location de vélos électriques)

Entreprise citoyenne : Sunzil



(énergie solaire)

(Construction, assainissement)

Taillefer

Entreprise dynamique : MCTP

Prix spécial du jury : Michel

Le "Hamburg" à Mayotte

Le navire allemand « MV HAMBURG » fera escale à Mayotte, avec ses 535 passagers à bord (équipage inclus). Le paquebot sera au mouillage à Mamoudzou, à 13h00 et reprendra la navigation à 18h00 pour de nouvelles escales prévues dans l'océan indien.

A bord du navire, 365 croisiéristes de diverses nationalités et 170 personnel d'équipage. Parmi ses futurs visiteurs, 210 allemands, 97 français, 36 finlandais, 8 suisses... découvriront les charmes de l'île au lagon pour la première fois, durant cette escale d'une demi-journée.

Un accueil préparé par le CDTM et ses partenaires du Club Croisière leur sera réservé à leur arrivée sur le ponton des croisiéristes de Mamoudzou, qui sera fleuri et décoré aux couleurs de Mayotte



par Mayotte Channel Gateway. De nombreuses excursions encadrées par l'agence réceptive Baobab Tour et les professionnels locaux du tourisme sont prévues à l'intérieur de l'île, avec des circuits au sud de l'île, au centre, et

en Petite-Terre. Des sorties lagons sont également proposées aux croisiéristes afin qu'ils aient un aperçu des richesses de Mayotte.

Un groupe d'artisans adhérents au CDTM viendra exposer et vendre

leurs produits à cette occasion. Les Taxis touristiques de Mayotte se mettront à disposition pour les touristes souhaitant visiter une partie de l'île par leurs propres moyens.



Le Lions Club Mayotte Ylang organise au profit de ses œuvres une soirée Disco

Le 02 avril 2016 à Koropa

Entrées : 35 € adultes

25 € enfants—12 ans

Repas inclus, comprenant un plat, un dessert et une boisson

Venez vous amuser en soutenant une belle cause !



Les trois meilleurs déguisements ou danseurs de la soirée seront récompensés !!!

Réservations au : 0639 69 10 31 ou 0639 22 41 73

Transport aérien

Air Caraïbes lance "French Blue" 1ère compagnie lowcost française long courrier

Souvenez-vous en novembre 2009, la Réunion accueillait pour la première fois l'énorme Airbus A 380. Ce vol de démonstration qui avait fait le super buzz à l'époque n'avait qu'un seul but, montrer à la Réunion ce qu'était l'avion qu'avait acheté Air Austral pour son projet de compagnie low cost. Gérard Ethève à l'époque patron de la compagnie, n'était pas peu fier 5 ans après l'ouverture de la ligne long courrier sur Paris, de présenter à la Réunion, le futur avion qui allait faire substantiellement baisser les prix entre Réunion et Paris dans l'idée de la fameuse « continuité territoriale ». L'ambitieux projet prévoyait l'acquisition de deux appareils capables d'emporter 840 passagers. Avec un tel nombre de sièges, la chute du prix du billet d'avion Réunion-Paris allait avoisiner les 30 % annonçait Gérard Ethève (voir notre édition du 18 novembre 2009) qui prévoyait déjà avec cette filiale d'Air Austral baptisée « Outre-mer 380 », l'avènement du low cost long courrier. Alors que tout était prêt, l'aventure a soudain capoté avec son éviction en 2012, suite à l'arrivée de Didier Robert à la tête du département. On connaît la suite... « Outre-mer 380 » premier projet low cost long courrier, allait retourner dans les cartons et pourtant Gérard Ethève avait même prévu à l'époque, de profiter de la présence de ses A 380 à Paris, pour s'en servir pour étendre ses ailes vers les Antilles histoire de chatouiller la concurrence des deux compagnies historiques sur les Antilles : Air France et Air Caraïbes. Ironie du sort, voilà qu'Air Caraïbes a annoncé vendredi la création de sa filiale low cost « French Blue » qui desservira la Réunion et Maurice depuis Orly dès l'année prochaine. Ironie du sort en effet, puisque la tentative de rachat de Corsair par Dubreuil a capoté, de même que celle du rachat de la compagnie Air Austral dont Air Caraïbes aurait bien aimé s'emparer. Finalement c'est donc le groupe Dubreuil (Air Caraïbes) qui se



lance dans ce premier low cost long courrier français en créant sa filiale « Blue French » qui démarra la vente de ses billets pour les Antilles dès le 7 juin prochain (avec un vol pour Punta Cana à 250 euros) avant d'ouvrir la vente aux destinations Réunion et Maurice prévues pour l'an prochain. Un sacré pavé dans le jardin d'Air Austral qui prépare fébrilement la mise en service de ses deux B 787 Dreamliner sur la ligne directe Mayotte-Paris et retour. Cette annonce surprise du groupe Dubreuil de créer sa low cost long courrier a coupé l'herbe sous le pied des compagnies françaises, qui devront désormais réagir car notamment sur la Réunion, le marché est en plein essor de même que sur Maurice. Lors d'une conférence de presse de tenue à Paris vendredi dernier, le groupe Dubreuil n'a pas encore évoqué tous les tarifs, notamment ceux sur Réunion et Maurice, mais simplement la logistique. Les vols seront assurés dans un premier temps avec des A 330 300 de 350 sièges dont 25 « Premium » puis ensuite avec des Airbus A 350-900 de 415 sièges. Question voyage, trois classes tarifaires seront proposées : le « basic » avec un siège et un bagage à main de 12k, le «

smart basic » avec un siège au choix un bagage en soute et un repas plus un snack et le « premium » avec deux bagages et des privilèges comme la wifi au salon, la livraison prioritaire des bagages, sept sièges de front au lieu de neuf etc... Le groupe Dubreuil espère en tous cas impulser avec cette première compagnie low cost long courrier française, une dynamique

de voyages en avion pas chers et pour des destinations de rêve. Gérard Ethève avait-il vu juste top tôt il y a déjà 6 ans ? Assurément oui, puisque son projet « Outre-mer 380 » avait été préparé à l'époque avec un certain Marc Rochet, aujourd'hui directeur général d'Air Caraïbes...

D.H.



**VIDE GRENIER
BROCANTE**

*« viens vendre tout ce dont tu ne te sers plus,
ou acheter ce que tu n'as pas encore ! »*

Ecole maternelle de Tsararano

**Dimanche 3 avril
de 9h à 14h**

Prix emplacement : 5€ le mètre

Snack buvette sur place

wemawatrou@gmail.com
0639 60 35 20 (par texto)



Santé

La veille sanitaire en action à Mayotte

L'ARS OI organise la veille sanitaire avec l'appui des acteurs de santé, pour détecter les événements présentant un risque réel ou potentiel pour la santé de la population, et coordonner les réponses au niveau local et régional. Pour cela, elle est dotée à Mayotte d'une Cellule de Veille Sanitaire qui assure le traitement des signaux sanitaires et/ou environnementaux. Comme chaque année, la cellule a convié les acteurs de la santé le 17 mars pour partager un bilan des événements sanitaires qui ont marqué le territoire en 2015.

Les thèmes à l'ordre du jour de la réunion

Au cours de cette rencontre, les points suivants ont été présentés par différents intervenants :

Les maladies à déclaration obligatoires et signaux divers (ARS OI)

Présentation des maladies suivies par le système de déclaration (leptospirose, fièvre typhoïde, hépatite A, lèpre...), tendances au cours des dernières années et répartition géographique.

Bilan sur le suivi des cas de VIH (CHM)

Présentation du dispositif de dépistage et de suivi des cas.

Bilan sur le suivi des tuberculoses (CHM/ Centre le Lutte Anti



Tuberculose)
Présentation du dispositif de déclaration des cas, de dépistage et de gestion des cas.

Problématiques liées à la sécurisation de l'eau potable (ARS OI)
Présentation de l'évaluation des risques sanitaires et des mesures de gestions apportées en réponse à un développement de cyanobactéries dans une retenue d'eau destinée à la production d'eau potable.

Bilan du dispositif de surveillance des arboviroses (dengue, chikungunya) et de la leptospirose (laboratoire de biologie médicale du CHM) :

Présentation et évaluation du dispositif de surveillance et des principales tendances.

La veille sanitaire en action à Mayotte

Contact Presse :

Cybèle FOOLCHAND - Port : 06 39 66 15 59 - Courriel : cybe-

le.foolchand@ars.sante.fr

Epidémie de dengue de 2014 (ARS OI) :

Présentation de la gestion de l'épidémie de dengue de 2014 et des enseignements tirés de cette expérience.

Point paludisme à Mayotte (CHM) :

Historique des actions de lutte anti-vectorielle à Mayotte et perspectives.

Points sur préparation du plan d'action Zika à Mayotte (ARS OI) :

Point sur la maladie et le risque d'introduction à Mayotte et présentation des mesures mises en place par l'ARS OI.

Zoom sur le rôle de la Cellule de Veille Sanitaire de l'ARS OI

Les professionnels de santé signalent à l'ARS :

Tout événement sanitaire ou environnemental susceptible de

constituer une menace pour la santé publique. Exemples : les intoxications aiguës, un nombre de cas anormalement élevé ou une sévérité inhabituelle d'une pathologie, une pathologie inhabituelle à potentiel épidémique, une suspicion d'exposition environnementale à risque pour la population, etc.

Les maladies à déclaration obligatoire

Les événements indésirables graves liés à des soins,

La survenue de cas groupés dans une collectivité. Exemples : épidémie de gastroentérites dans une école, cas d'intoxication alimentaire collective, etc.

Cela permet de déclencher une évaluation des risques et la mise en oeuvre de mesures de gestion coordonnées entre les différents acteurs.

(Communiqué ARS PhotoD.R.)

Transport aérien

Voilà c'est fait, nous avons 35 ans ! Durant toutes ces années, c'est vous, nos clients, qui nous avez fait grandir.

Grâce à vous, nous avons traversé tous ces océans, développé et adapté notre stratégie de montée en gamme pour répondre à vos attentes et hisser haut nos couleurs vers des horizons que nous avons eu à coeur de vous faire découvrir. En 35 ans, au gré de 1.350.000 heures de vols, ce sont 50 millions de clients qui nous ont fait confiance et ont volé à nos côtés. De votre réservation à votre arrivée à destination, ce sont plus de 1.000 collaborateurs, femmes et hommes, qui se mettent chaque

Corsair fête ses 35 ans



jour à votre service et vous apportent toute leur attention et leur expertise pour faire de votre vol le plus beau des voyages !

Si nous avons pris de l'altitude, c'est grâce à vous ! Corsair est aujourd'hui un acteur incontournable dans le paysage aérien fran-

çais, marque de référence dont l'ADN s'ancre dans le leadership du meilleur rapport qualité/prix. 35 ans, c'est l'âge de tous les possibles, de tous les défis. Pour vous remercier, nous avons choisi de vous gâter, de vous faire sourire, de vous divertir. Suivez-nous, tra-

quez-nous, soyez à l'écoute... Toute cette année sera ponctuée de surprises afin de toujours devancer vos attentes. Alors pour que votre voyage ait des allures de kiss-landing, nous vous offrons une semaine de prix exceptionnels !

Guadeloupe / Martinique ou Montréal 350 €*
Ile de la Réunion 635 €
Sénégal 499 €
Côte d'Ivoire 599 €
Madagascar ou Mayotte 799 €
Ile Maurice 835 €

Attachez vos ceintures, les 35 ans, c'est parti pour 1 an !

* Tarifs TTC valables jusqu'au 22 mars. Conditions et offres disponibles dans l'ensemble du réseau des agences de voyages et sur le web.

Journée Mondiale du Théâtre

S 26 mars 2016

**" Massacres à
Bweni City "**
(extraits)

&

Scène ouverte :
(saynètes, monologues,
sketches, slam etc ...)

Inscriptions recommandées

**Au Bengali (Vahibe)
dès 19h30**

Renseignements : 0 639 22 4001



*"Il n'y a rien qui révèle mieux
les passions cachées que le théâtre."*

Krzysztof Warlikowski



Entrée :

0 € - 5 € - 7 € - 10 €



Un événement As-KayA & Prod'Sitty